

Nombre de membres :

En exercice :	27
Présents :	21
Votants :	27
Quorum :	14

OBJET : CESSION DE LA PARCELLE AC 254

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire, FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine, WATTEBLED Stéphane, LE MENI Nadège, DAVID Claudia, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : BOTON Monique pouvoir à MONTALESCOT Eveline, MORAUD Laurent pouvoir à CANUS Daniel, LATOUCHE Céline pouvoir à GRAVELLE Jean-Luc, TREFFANDIER Nathalie pouvoir à DAVID Claudia, GIRAUDEAU Samuel pouvoir à WATTEBLED Stéphane, GUÉRIN Florian pouvoir à FOURNALES Sandrine.

Secrétaire de séance : FOURRÉ Jean-Luc.

Monsieur le Maire propose de céder la parcelle AC 254, d'une contenance de 88 m² à un riverain en vue de la rattacher à sa propriété au prix de 3520 €. La parcelle se situe en zone UB du PLU, elle est de forme régulière et non bâtie. Elle est desservie par le chemin Chobelet.

Les frais de notaire seront pris en charge par le riverain.

Le service des domaines a procédé à l'estimation du terrain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- d'autoriser la vente de la parcelle AC 254 d'une superficie de 88 m² au prix de 3520 €.
- d'autoriser Monsieur PANNAUD, Maire ou M. FOURRÉ, Premier Adjoint à signer l'acte de vente à intervenir et toutes les pièces nécessaires.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Éric PANNAUD

Le secrétaire de Séance

Jean-Luc FOURRÉ



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Jean-Luc FOURRÉ", written over a faint, larger signature.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en sous-préfecture et
publication ou notification le

